



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION APPUI AUX ENTREPRISES DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

Présents :

Mme. : Sofya BENCHEKROUN.
MM. : Tarik EL IDRISSE, Noureddine EL AMARTI, Jean-Michel GARNIER, André ROBELIN.

Excusés :

Mme. : Claudia GAUDIAU-FRANCISCO.
MM. : Moulay El Mehdi ALAOUI, Georges-Emmanuel BENHAIM, Jean-Pascal DARRIET, Christian DEBROUX, Laurent DUPUCH, Jean-Pierre ERMENAULT, Khalid IDRISSE KAITOUNI, Philippe-Edern KLEIN, Jean-Marc PONS.

Absents :

Mmes. : Imane BACHRAOUI, Noura BEL KHADIR, Houda BOUSSETTA, Manuelle DE LA RIVIERE, Rania FIRKATOUNE, Nawal GHAOUTI, Khadija MAACHE, Inass MARHOUM, Anne-Laure NORMANDIN, Meriem OTHMANI, Mouna SQALLI, Souad TIKKIJA.
MM. : Youssef ADNANI, Kamal AIT MIK, Brahim ALLALI, Mehdi ARIFI, Abdelaziz ARJI, Abdelillah ATID, Younes ATTAR, Hassan AZMI, Mohammed AZRIDOU, Zakariae BAHAJI, Abdelkrim BALBAL, Adil BARGACH, Alain BARON, Olivier BEGUINOT, Fouad BELLIL, Yasser BELQARI, Achraf BEN HAIJOUB, Omar BENAICHA, Anas BENNANI, Jacques BERTRAND, Hamid BOUIDAR, Yassir BOUJEMAOUI, Ahmed BOUZIDI, Driss CHAJARA, Franck DAUTRIA, Mehdi EDDARI, Abbes EL HASBI, Abderrahman EL IDRISSE, Mohamed EL KHALLAKI, Bouchaib EL RHASMOUKI, Soufiane ELMAALLEM, Youssef ERRAMI, Yassine FADEL, Hassan FARAH, Yannick GIACONIA, Damien GRANJON, Gökalp KAHRAMAN, Abderrahim LABYAD, Réda LAKHLIFI, Yann LEBEAU, Sébastien Le BONTÉ, Youssef LOTFI SENHADJI, Frédéric MAHOUDEAU, Serge MAK, Abdennebi MORCHID, Abderrahim NOURY, Abderrahmane OUALI, Omar OUSSADEN, Hervé PROUST, Salim RABBANI, El Hassane RAHMOUNI, Rachid RESSANI, Gilles RIALLAND, Pascal ROLLAND, Nahid SBAI, Mustapha SEKKAT, Zakaria TALBI, Bruno TORTERAT, Claude VOLATIER, Aziz ZAGHARI.

Ce compte-rendu n'a pas vocation à être exhaustif.

Il s'efforce simplement de relater les points essentiels abordés, les décisions prises et les actions à mettre en œuvre.

L'ensemble des échanges ne saurait être en effet rapporté in extenso.



Alain GARNIER, Président de la Commission, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance.

L'ordre du jour de cette réunion s'articulera autour des points suivants :

- Questionnaire sur les attentes et les intérêts portés aux travaux de la Commission,
- Présentation par M. Maurice BENAYOUN des problématiques liées à la cybersécurité, en vue d'organiser une réunion d'information pour les adhérents à Casablanca et en régions,
- Questions diverses.

I. Présentation par M. Maurice BENAYOUN des problématiques liées à la cybersécurité, en vue d'organiser une réunion d'information pour les adhérents à Casablanca et en régions :

André ROBELIN souhaite la bienvenue aux intervenants qui animent une discussion sur une thématique particulièrement vaste et d'actualité.

Présentation des intervenants :

- **Maurice BENAYOUN** et **Youssef AITHMAN** sont les 2 co-fondateurs de SEC7, entreprise spécialisée en cybersécurité et protection de données.
- **Amine ABOUD** est le fondateur de la structure et son Chef des opérations. Il a créé sa propre structure à l'âge de 15 ans (et l'a revendue 3 ans plus tard) après avoir inventé un système anti-intrusion informatique. Après une expérience professionnelle d'un an et demi à Dubaï et Hong-Kong, il est revenu au Maroc pour lancer une nouvelle entreprise avec Maurice BEAOUN et Youssef AITHMAN.

Présentation de SEC7 :

- La structure, dont les cibles sont essentiellement des entreprises basées dans des pays européens, s'est lancée depuis quelques mois à la conquête du marché local.
- Équipe de 12 personnes de 7 nationalités différentes.

Méthode pour procéder à des tests anti-intrusion (audits) :

- L'entreprise est mandatée pour pouvoir opérer en situation réelle.
- Intervention en aveugle, comme le ferait une personne tierce qui attaquerait le système informatique de l'entreprise.
- Le test d'intrusion peut également comprendre un test d'intrusion physique.
- Possibilité que l'équipe se rende sur site pour tenter de déjouer le système sur place.
- Aspects humains de la cybersécurité : l'équipe peut recourir à de l'ingénierie sociale → Approche pour pousser des personnes présentes sur place à effectuer une action ciblée.
- Veille permanente sur le dark web pour que l'équipe se tienne informée des dernières avancées en matière de cybercriminalité.
- Nécessité d'avoir à disposition une large palette de compétences → Organisation à Dubaï et à Hong-Kong de hackathons pour déceler des talents. La règle était la



suivante : « Si vous êtes talentueux, piratez-moi » → Identification de compétences brutes à reformatiser.

- Développement d'un CRM permettant de gérer à distance l'équipe répartie sur plusieurs pays.

Contexte :

- Une attaque informatique peut être lancée à partir de n'importe où dans le monde.

Un échange s'instaure entre les membres au fur et à mesure de la présentation :

Gestion par les PME des risques d'intrusion informatique :

- Jean-Marc PONS s'interroge sur la possibilité de mettre à la disposition des PME adhérentes une sorte de kit de précautions et de bonnes pratiques pour les protéger face au risque d'intrusion ou d'attaque informatique.
- Maurice BENAYOUN indique que le respect des dispositions prévues par le RGDP est un premier niveau de mise en conformité.
- Il signale également l'existence de son autre entreprise, RGDP web, spécialisée dans la réglementation sur la protection des données (www.rgpd-web.fr) → Elaboration d'un robot virtuel (invention brevetée d'Amine ABOUD) capable d'effectuer en quelques secondes un diagnostic en ligne → But : Démocratisation d'un outil pour que les PME, qui sont soumises à la même réglementation que les multinationales, puissent prendre des mesures d'évaluation des risques et de protection. L'outil utilisé par l'entreprise RGDP Web permet de savoir si une entreprise a été citée sur le dark web ou dans un échange de mails.
- Dans un contexte de digitalisation croissante, une évolution de la législation marocaine relative à la protection des données personnelles est attendue

Evolution du contexte :

- Dans un monde qui change, la cybersécurité est encore parfois perçue comme un luxe ou un investissement conséquent, notamment pour des petites structures dirigées par des chefs d'entreprises qui ne sont pas souvent au fait des évolutions technologiques → Dans un premier temps, nécessité de vulgariser le sujet pour établir des distinctions basiques telles que les produits brevetés/non brevetés, la vulnérabilité des fichiers clients, etc. → Méthodologie : Mettre en place une démarche unifiée de sensibilisation.
- Multiplication des « *black hat* », terme en argot informatique désignant un hacker mal intentionné, par opposition aux *white hats*, qui sont les hackers aux bonnes intentions.
- Septembre 2019 : Organisation par la Région Nouvelle-Aquitaine des premières Assises Régionales de la Cyber Sécurité.
- Digitalisation d'une multitude de process (sans crainte au début), notamment avec les B2B, pour permettre à un grand nombre d'acteurs aux niveaux disparates, un accès fluidifié à l'information.
- Evolution de la nature des attaques informatiques : Auparavant, elles étaient visibles. Désormais, une entreprise peut en subir sans s'en rendre compte (exemple d'un



courtier en assurance en France dont le fichier clients a été subtilisé puis revendu graduellement à des concurrents et ce sans que les hackers laissent la moindre trace).

- Les attaques informatiques peuvent mener à des pertes financières, aussi bien pour les grands groupes (exemples d'Altran et de PSA) que pour les PME et TPE → Nécessité pour les entreprises, sans distinction de taille, de bénéficier d'un accompagnement permanent.

Débat sur la méthodologie de présentation de la thématique aux adhérents dans le cadre d'une réunion d'information :

- André ROBELIN préconise d'introduire la présentation par un rappel du dispositif juridique et réglementaire, complété par l'exposé de solutions pérennes.
- Jean-Marc PONS insiste sur l'importance de pouvoir fournir aux participants une sorte de « check-list » de contrôle et de bonnes pratiques. Le Secrétaire Général recommande également de développer le volet de la présentation sur la RGDP.

→ A l'issue des échanges, il est convenu que les intervenants adressent au Président et au Vice-Président de la Commission des propositions de thématiques accrocheuses.

L'événement pourrait se dérouler à la mi-novembre 2019.

Prochaine réunion de la Commission Appui aux Entreprises

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le :

**Mercredi 23 octobre 2019 à 8 h 30
dans les locaux de la CFCIM
15, avenue Mers Sultan à Casablanca**